



Compte Rendu CSAL du 13/02/2024

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ponts naturels 2024
- 2- Retour expérimentation PRS
- 3- Présentation du plan de transition environnementale de la DDFIP Savoie
- 4- Questions diverses

1- Ponts naturels 2024 :

Deux ponts naturels possibles : - vendredi 10 mai 2024
- vendredi 16 août 2024

Vote :

CFTC-CFDT : POUR

FO : POUR

CGT : ABSTENTION

SOLIDAIRES : CONTRE

Les deux ponts ont été accordés par la Direction avec une condition pour le pont du 10 mai 2024 : «compte tenu de la déclaration des revenus à cette période et des sollicitations des usagers, il faudra envisager, en concertation avec les chefs de services, de «muscler» la plage de réception du public les lundis et mardis précédant et suivant le pont du 10 mai »(soit les 6,7,13 et 14 mai).

Une extension des horaires d'accueil sur l'après midi pourraient être demandés sur ces 2 lundis et 2 mardis. Une communication aux usagers sera faite pour les informer des horaires d'ouverture exceptionnels.

2- Retour expérimentation PRS

La 1ère étape de l'expérimentation, commencée le 01/09/2021, a consisté au transfert vers le Pôle de Recouvrement Spécialisé de la Savoie (PRS) des dossiers de recouvrement forcé des créances des professionnels en provenance des SIE.

5 départements ont été concernés par cette étape : Loiret, Guadeloupe, Creuse, Somme et Savoie.

Des transferts d'emplois des SIE (Moûtiers et Chambéry) vers le PRS ont eu lieu : 6 B et 1A en soutien.

Le responsable du PRS a organisé ses agents autour de 2 grands thèmes :

- les dossiers à faible enjeu avec plutôt un travail de masse
- les dossiers à enjeu et de contrôle fiscal

La difficulté de ces transferts d'emploi a été d'estimer la charge supplémentaire du PRS sans «déshabiller» les SIE qui gardent les dossiers amiables, la comptabilité, les sursis de paiement...

Au 01/01/2024 les emplois implantés (source : TAGERFIP) sont :

PRS : 14

SIE Moûtiers: 39

SIE Chambéry (avec antenne de St Jean de Maurienne) : 54

La deuxième étape concerne le transfert du recouvrement forcé des créances des particuliers et est en attente de validation de l'applicatif RSP PART en cours d'expérimentation en Meurthe et Moselle.

3- Présentation du plan de transition environnementale de la DDFIP Savoie :

Un plan de transition environnemental a été donné par la DGFIP afin qu'il soit décliné au plan local.

Cinq grands axes sont présentés sur le plan de la Savoie :

1- Pilotage et gouvernance : tableau de bord, référent écofip, retours d'expérience,

2- Animation/Sensibilisation : recherche de partenaires sociaux, communication, formation,

3- Mobilité : plan de mobilité, accompagnement au changement, travail à distance, optimisation du parc automobile, encourager le covoiturage, promotion mobilités douces,

4- Bâtiment : adapter les bâtiments, amélioration des performances énergétiques des sites, économie d'eau,

5- Achats : sélection des offres avec obligation de diminution des émissions de CO², regroupement des commandes, réutilisation des produits, optimiser le tri sélectif, redéploiement du matériel, dématérialisation.

Une « communauté » de covoiturage pourra être proposée avec les partenaires voisins : CAF, CPAM, Préfecture...

Deux formations obligatoires à destination de tous les agents (en commençant par les hauts fonctionnaires) est en cours:

- donner un ordre de grandeur sur les crises du climat : 1/2 journée en présentiel
- adaptation face à ces constats : 1/2 journée en présentiel

Une communauté NOVAE a également été créée pour promouvoir l'éco-responsabilité.

4- Questions et informations diverses :

- Nombre de ruptures conventionnelles en 2023 : 6
- 39 départs en retraite
- 24 contractuels en 2023
- Dépôt des dossiers de retraite :

Une expertise va être menée par la DDFIP Savoie car la réglementation prévoit un dépôt du dossier de retraite au moins 6 mois avant le départ, mais le site de dépôt affiche un message d'anomalie pour certains dossiers.

Équipe de renfort : son importance a été soulignée et une réflexion est en cours sur la mise en place d'un travail à distance dans certaines missions ou certains jours (sans toutefois atteindre 100 % de travail à distance).

Vos représentants de l'alliance CFTC/CFDT au CSAL : Yves BALITH et Patrice DAL MOLIN